



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Appel d'offres national D/1757/N service de désensablement du réseau routier dans la région de Dakar.

1. Date de lancement : **27/05/2025**
2. Nombre d'offres reçues et identité des entreprises : **une (01)**
 - **VICAS SARL.**
3. Montant de L'offre retenue :
(627 045 357) six cent vingt-sept millions quarante-cinq mille trois cent cinquante-sept F CFA TTC.
4. Nom et adresse de l'attributaire provisoire :
VICAS SARL
167 sam notaire Guédiawaye
Tel : 33 867 16 95
5. Délai d'exécution : **(12) mois.**

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE

Moustapha FALL